

Essor de l'éducation thérapeutique

Par Dominique Mathis
dominique@dhmagazine.fr

S'il est une idée neuve qui s'est réellement ancrée dans de nombreuses pratiques hospitalières au cours des quelques dernières années, c'est bien l'éducation thérapeutique du patient. Grace au précieux concours de Réseau CHU et de sa fondatrice – animatrice Marie-Georges Fayn, nous avons pu recueillir le témoignage d'une douzaine d'équipes de CHU qui mettent en œuvre l'ETP et nous en montrent des applications diverses et variés...



UNE UTEP, ÇA MARCHE au CHU de Besançon...

► Propos recueillis auprès de Cécile Zimmermann, Jérôme Combes, Christine Kavan, Laurence Philippe, Marie-Laure Roz, Alfred Penformis

En septembre 2006, une unité transversale pour l'éducation des patients (UTEp) a été créée au CHU (1). Il s'agit d'une unité ressource pour les différentes équipes hospitalières, qui a pour mission principale de favoriser le développement de l'éducation thérapeutique (ET) au sein de l'hôpital.

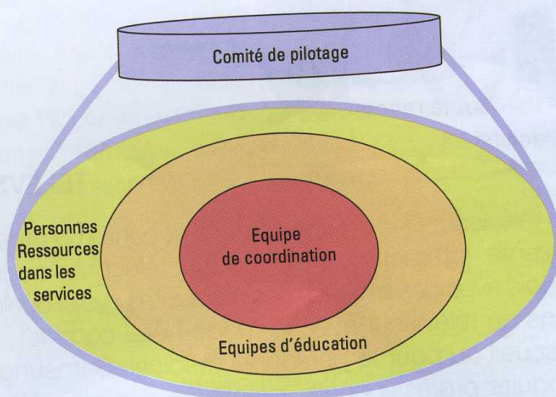
COMMENT EST NÉE L'UTEp ?

Trois « ingrédients » ont permis la naissance de cette UTEp :

- **Une volonté institutionnelle** : Il existe en effet dans notre région, depuis une dizaine d'années, une volonté affichée des institutions pour développer l'éducation du patient. Le schéma régional d'éducation pour la santé (SREPS) comprend un volet éducation thérapeutique et la mise en place de structures transversales d'éducation dans les hôpitaux de Franche-Comté fait partie de l'un des 6 axes de recommandations formulées par le groupe de travail pour 2004-2008.
- **L'expérience d'une UTEp au CH de Dole** depuis 2003 à l'initiative du Dr Etienne MOLLET.
- **Une volonté et une dynamique des professionnels de santé du CHU** qui ont participé activement à un groupe de travail sur le thème *maladie chronique et éducation du patient*. Le projet médical d'établisse-

ment 2001-2006 a ainsi permis d'obtenir des moyens humains pour la création de cette unité, dans le cadre du Contrat d'objectifs et de moyens.

QUELLE EST L'ORGANISATION DE L'UTEp ?



Le comité de pilotage est composé de personnes intéressées par l'ET au sein du CHU : membres de l'UTEp, personnes ressources de chaque service, représentants de l'administration hospitalière, de la direction des soins infirmiers, de la formation continue, du CISS Franche-Comté, des institutions...

Son rôle est d'impulser la « politique » de l'UTEP, de guider le travail de l'équipe et de susciter des axes de réflexion afin de renforcer la dynamique et la culture éducative au sein du CHU.

L'équipe de coordination est composée de 5 personnes (2,5 ETP) : une secrétaire à temps plein, une diététicienne et une infirmière chacune à mi-temps et deux praticiens hospitaliers qui se partagent un mi-temps. Cette équipe est formée à l'éducation du patient mais également à la formation des soignants dans le domaine de l'ET. Chacun a conservé parallèlement une activité d'éducation auprès des patients dans leurs services respectifs, sur le reste de leur temps de travail.

L'équipe d'éducation avait été imaginée dans le projet médical 2007-2011 en vue de protéger les postes créés pour l'ET et d'éviter qu'ils ne soient « phagocytés » par les soins. L'objectif était également de développer des projets transversaux (ex : éducation des patients à risque cardio-vasculaire). A noter qu'il n'y a pas eu de renfort en personnel jusqu'à présent et il est peu probable qu'il y en ait, compte-tenu du contexte hospitalier actuel. Actuellement, une seule infirmière d'éducation à mi-temps pour les patients asthmatiques (adultes et enfants) est rattachée à l'UTEP.

QUE FAIT L'UTEP ?

Sa première mission a été de réaliser un état des lieux au CHU comme cela a été effectué au niveau national ⁽²⁾. L'équipe a ainsi rencontré les services de soins représentés par le cadre de santé, le chef de service et les personnes intéressées/concernées par l'éducation, soit au total 166 personnes. Les objectifs de cet état des lieux étaient : - d'identifier l'existant en matière d'ET : organisation, acteurs, formations, ressources, difficultés - et de repérer les projets éventuels, les personnes ressources et les aides potentielles que l'UTEP pouvait apporter. Les principaux besoins exprimés par les équipes auprès de l'UTEP ont été par ordre d'importance : des formations en ET, de l'aide méthodologique et logistique, des échanges et partages d'expériences.



Dans le but de se présenter, l'équipe de l'UTEP a également rencontré en réunion collective les kinésithérapeutes, les diététiciennes, les psychologues, les assistantes sociales, les médecins (CME), les cadres de santé, les étudiants de l'école des cadres, ainsi que les cadres formateurs des écoles de sages-femmes, infirmières, et kinésithérapeutes, (soit environ 150 personnes).

Suite à cet état des lieux, **les missions de l'équipe de coordination** de l'UTEP ont été proposées et validées lors de la réunion du comité de pilotage en fin d'année 2007. (cf. Encadré)

L'UTEP a également été à la rencontre des acteurs ressources en ETP en ambulatoire au niveau local.

ACTIVITÉS

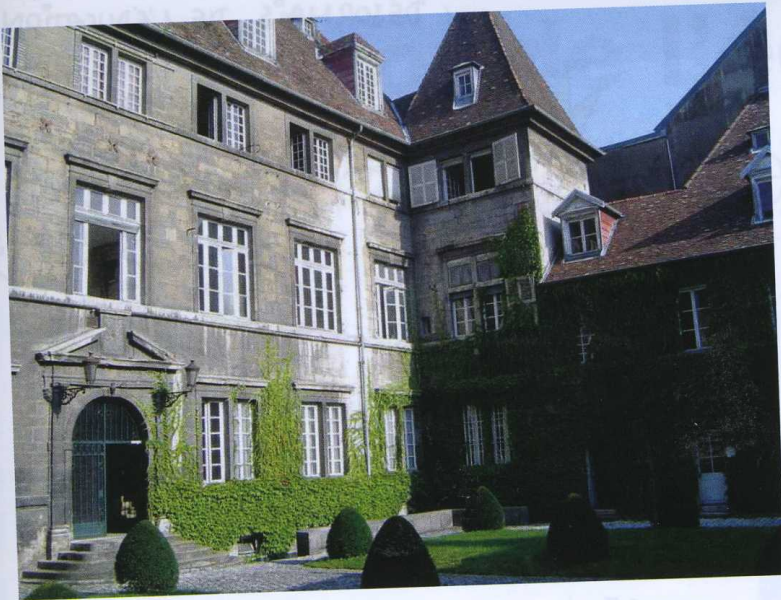
Voici quelques exemples concrets **d'actions mises en œuvre** par l'équipe de coordination de l'UTEP après l'état des lieux :

DES FORMATIONS :

La formation à l'éducation thérapeutique du patient apparaît comme le besoin principal des soignants et constitue un critère de qualité dans les recommandations nationales et internationales ^(3,4,5).

LES MISSIONS DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION DE L'UTEP DE BESANÇON :

- Favoriser la reconnaissance professionnelle des actions d'éducation au CHU
- Faciliter la reconnaissance financière de l'ET au CHU
- Mettre à disposition des moyens matériels : salle(s) de réunion, matériel pédagogique, aide pour le secrétariat...
- Mettre en œuvre et coordonner la formation à l'ET du patient au CHU
- Proposer un accompagnement des projets : aide à la formalisation, appui méthodologique, aide à l'évaluation...
- Apporter une aide documentaire et transmettre les textes officiels, les appels à projets
- Favoriser les échanges entre les équipes du CHU dans le domaine de l'ET et développer les échanges avec des équipes d'autres hôpitaux
- Collaborer avec les partenaires :
 - Intra CHU : le service de formation continue, l'équipe de coordination des soins de support, l'équipe des 3C (comité de coordination en cancérologie)
 - Extra CHU : les associations de patients, les réseaux, les structures éducatives de ville, l'IREPS, les autres UTEP de Franche-Comté
- Rendre compte de l'activité au comité de pilotage deux fois par an et rédiger un rapport d'activité annuel
- Faire un état des lieux tous les 3 ans



Formation continue :

- Un travail a été réalisé en collaboration avec le service formation continue afin d'intégrer aux axes institutionnels du plan de formation continue du CHU un axe intitulé : *Améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques*. **Deux types de formations internes au CHU sont actuellement** proposées par l'UTEP : *Formation initiation* et *Formation action*. Ce sont des formations multi-professionnelles, transversales et multidisciplinaires.
- **Un DU d'éducation du patient**, a été créé à la rentrée 2007-2008, sous la responsabilité du Pr Penfornis. L'UTEP fait partie de l'équipe pédagogique.

Formation initiale :

- L'UTEP participe à l'enseignement de l'ET dans les écoles rattachées au CHU (école de sages-femmes, IFSI, école de kinésithérapie...).
- Depuis 2 ans, l'UTEP anime un certificat optionnel d'éducation thérapeutique ouvert à une vingtaine d'étudiants du DCEM2 de la faculté de médecine.

DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES DEMANDEUSES :

- Appui méthodologique pour :

- La mise en œuvre de la démarche éducative
- L'évaluation : pilotage, depuis 2010, avec la cellule qualité du CHU, d'une EPP sur l'ETP avec 7 services volontaires du CHU ayant un programme d'ETP en place.
- La conception de séances collectives
- La création d'outils (guides d'entretiens, outils de liaison, dossier d'éducation, outils d'autoévaluation...)
- **Mise à disposition d'outils** (ex : photoexpression, paper board...)

DU SOUTIEN LOGISTIQUE :

- Aide à la conception de plaquettes, documents écrits, logos, dossiers d'éducation, outils éducatifs, posters, invitations de patients à des séances d'éducation, la rédaction de comptes-rendus de réunions d'éducation...
- Recherche bibliographique
- Mise à disposition d'ouvrages, de revues...
- Diffusion de textes officiels, circulaires, articles, information sur les colloques et les congrès sous la forme d'une information électronique « utep@infos »
- Création d'un site Internet avec une base documentaire.

DES ÉCHANGES :

- Organisation d'une journée d'échanges sur l'éducation thérapeutique au CHU, de réunions thématiques plus courtes.
- Création et diffusion d'un bulletin d'information sur l'ET « *La fleur de sel* »
- Collaboration avec d'autres équipes transversales (équipe des soins de support et le comité de coordination en cancérologie) et pilotage de projets transversaux (ex : projet éducation, alimentation et précarité)
- Convention avec le CISS-Franche-Comté

POUR LA RECONNAISSANCE :

- Rédaction d'un rapport présentant l'état des lieux réalisés par l'UTEP au CHU.
- Création d'un outil informatique de recensement des actes d'éducation.
- Centralisation des rapports d'activités (pour la valorisation en MIGAC) (6).
- Aide à la rédaction des dossiers d'ETP soumis à l'ARS.

BILAN

Cinq ans après la création de l'UTEP, un premier bilan peut être proposé :

LES POINTS FORTS

Au niveau de l'UTEP

La construction du projet avec les professionnels des services a facilité le travail de l'UTEP et son « acceptation »
Une équipe soudée, complémentaire, non déconnectée des soins
L'état des lieux de départ qui nous permet d'avoir une bonne connaissance du terrain et des multiples initiatives (souvent méconnues).

Au niveau de l'hôpital

L'intérêt et la motivation des équipes paramédicales rencontrées
La taille du CHU de Besançon, propice aux échanges

LES POINTS FAIBLES DIFFICULTÉS

Au niveau de l'UTEP

Le manque de psychologue dans l'équipe de coordination
Les activités de formation qui se multiplient
Une sollicitation importante pour l'aide à la rédaction des dossiers d'autorisation à soumettre à l'ARS
Des demandes croissantes extérieures à l'hôpital auxquelles l'UTEP ne peut répondre

Au niveau de l'hôpital

Le manque de moyens humains : travail « à flux tendu » dans les services avec, à venir, une réduction probable du personnel
L'organisation en pôle avec tendance à la mutualisation du personnel paramédical
Un manque de culture du travail en équipe pluri-professionnelle
L'implication faible des médecins
La tarification à l'acte qui ne valorise pas l'activité d'éducation et le travail relationnel d'une façon générale
Un financement MIGAC dont l'annualité fragilise la pérennité et le fonctionnement de l'ETP
Le manque de locaux dédiés à l'éducation dans les services



CONCLUSION

Les modalités de mise en œuvre de l'éducation thérapeutique sont hétérogènes et complexes (7). Comme dans d'autres CH, le choix a été fait à Besançon d'une unité ressource pour l'éducation thérapeutique, unité qui n'a donc pas pour vocation de se substituer aux équipes soignantes. Elle n'est ni un centre d'éducation où les patients « iraient se faire éduquer », ni une équipe mobile d'éducation qui irait éduquer les malades dans les services.

Ce choix nous paraît essentiel car il favorise le développement d'une éducation thérapeutique intégrée aux soins, dans le respect de la définition de l'OMS de 1998, et facilite ainsi le développement d'une « culture hospitalière de prévention et d'éducation » (8). L'un des 4 axes du plan « Amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques » (9), a pour objectif d'« **Intégrer l'éducation thérapeutique du patient et de son entourage dans les pratiques des professionnels de santé** ».

A l'échelle d'un hôpital, il semble qu'une UTEP puisse représenter une ressource utile pour atteindre cet objectif.

CONTACTS

Adresse : UTEP – Hôpital Jean Minjot - 1 bd Fleming - 25000 Besançon

Téléphone/fax : 03 81 66 89 75

utep.secretariat@chu-besancon.fr, czimmermann@chu-besancon.fr

www.utep-besancon.fr

(1) Philippe L, Combes J, Kavan C, Zimmermann C, Roz M.L. Une

unité transversale pour l'éducation du patient (UTEP) au CHU.

1^{er} forum en éducation thérapeutique. CHU Besançon, 2007.

(2) Fournier C, Buttet P. Education du patient dans les établissements de santé français : l'enquête Edupef *Evolutions 2008* ; 9 <http://www.inpes.sante.fr/evolutions>.

(3) Sandrin-Berthon B. De l'éducation des patients à la formation des soignants. *ADSP 2009* ; 6 : 29-32.

(4) HAS – INPS : Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques. *Guide méthodologique 2007*, 106 p.

(5) OMS : Education thérapeutique du patient. Programmes de formation continue pour professionnels de soins dans le domaine de la prévention des maladies chroniques. 1998, 88 p.

(6) Rapport au Parlement sur les missions d'intérêt général et l'aide à la contractualisation des établissements de santé : *Circulaire N°DHOS/E2/2007/216 du 14 mai 2007 relative au développement de l'éducation du patient atteint de maladies chroniques : mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des programmes éducatifs financés dans le cadre des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation (MIGAC)*, 2007, 7 p.

(7) Bresson R, Bataillon R. L'éducation thérapeutique : quel impact sur l'organisation des soins, en ville et à l'hôpital ? *ADSP 2009* ; 66 : 37-40.

(8) Saout C. Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique du patient. *Ministère de la santé et des solidarités, septembre 2008*, 165 p.

(9) *Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 2007 -2011.- Ministère de la santé et des Solidarités, avril 2007*, 52

UN NOUVEL HÔPITAL DE JOUR D'ADDICTOLOGIE à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille

► Responsable : **Pr Nicolas Simon**, service de psychiatrie universitaire, **Pr Christophe Lançon**, Hôpital Sainte Marguerite, 13009 Marseille

L'objectif premier de l'hôpital de jour est de proposer aux patients une évaluation multidisciplinaire, centrée sur les problèmes d'addictions. Cette évaluation est psychiatrique, addictologique, psychologique, motivationnelle, sociale, diététique et infirmière.

Le second axe est de proposer des prises en charge psychothérapeutiques : soit en thérapie individuelle, soit en thérapies de groupe.

Enfin, ce service propose des sevrages en ambulatoire et organise des hospitalisations en cure.

Depuis juin 2011, un numéro unique est à la disposition du public pour l'ensemble des consultations dédiées à la prise en charge des addictions : 04 91 74 40 51.



Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille

PRISES EN CHARGES SPÉCIALISÉES :

• Alcool	D ^r Isabelle Jaquet
• Tabac	D ^r Annick Lanteaume
• Cannabis	D ^r Nathalie Labrune
• Pharmacodépendance (Médicaments, somnifères, tranquillisants...)	Pr Nicolas Simon D ^r Michel Spadari
• Psychostimulant, Cocaïne	D ^r Julien Cohen
• Opiacés (héroïne, codéine, subutex, méthadone...)	D ^r Karine Bartolo
• Addictions sans produits : Jeux de hasard et d'argent	D ^r David Magalon
Addictions à Internet, jeux vidéo	D ^r Guillaume Lagrange
Boulimie	D ^r Julien Cohen
Addictions au sexe, au sport, au travail, achats compulsifs	D ^r Annick Lanteaume